



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Commercial dans l'environnement  
européen

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Commercial dans l'environnement européen

Dénomination nationale : SP5-Commerce

Demande n° S3LP130004104

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologie « Robert Schuman » d'Illkirch
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle a ouvert en 2001 et est portée par l'institut universitaire de technologies « Robert Schuman » d'Illkirch. Elle forme des commerciaux aptes d'occuper dans des entreprises, placées dans un environnement européen et international, toutes les fonctions relatives aux opérations d'achat-vente.

Les métiers visés sont ceux du commerce à l'international et du marketing dans les entreprises qui travaillent à l'import - export. Le public est principalement en formation initiale et en apprentissage. La licence accueille également depuis 2009 un public en formation continue.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation a des objectifs clairement spécifiés et répond correctement aux attentes des milieux professionnels. Elle complète utilement l'offre de formation aux niveaux de l'université et de la région. L'insertion professionnelle des étudiants est satisfaisante dans les enquêtes nationales à trente mois. Elle s'avère cependant moins bonne dans le cadre des enquêtes de suivi propre de la formation à six mois, ce qui montre la difficulté de répondre à l'objectif d'insertion professionnelle immédiate du fait de la crise et de l'attractivité de formation post-licence.

En effet, on enregistre dans ces enquêtes une forte montée en puissance des poursuites d'études en master ou en école de commerce (qui passent de 27 à 37 % de 2008 à 2010), ainsi qu'une progression des recherches d'emploi. Les emplois des diplômés se situent cependant largement dans les métiers visés. Les milieux professionnels sont associés de manière très satisfaisante au fonctionnement de la licence, tant par leur présence dans les enseignements, dans le suivi des étudiants que dans le conseil de perfectionnement.

Le nombre d'inscrits dans la formation est relativement élevé et tend à progresser sur les dernières années, du fait notamment d'une montée en puissance de la formation continue, ce qui montre ici encore l'attrait de la licence professionnelle pour les milieux professionnels.

La formation a innové en mettant en place un contrat d'apprentissage transfrontalier avec la région du Bade-Wurtemberg. Les modalités de recrutement des candidats permettent d'intégrer des étudiants issus de cursus différents, et le public issu de L2 tend à progresser sur les dernières années. Le fonctionnement paraît satisfaisant mais il manque quelque peu d'information sur le pilotage de la formation, sur l'évaluation des enseignements et d'analyse prospective des améliorations à déployer.

- Points forts :

- La très bonne implication des milieux professionnels dans la formation.
- Une formation répondant aux besoins professionnels.
- L'existence de contrats d'apprentissage, notamment à caractère transfrontalier.
- La montée en puissance de la formation continue.

- Points faibles :

- L'accroissement sur les dernières années des poursuites d'études en master ou en école de commerce qui impactent nettement l'insertion professionnelle immédiate.
- Le manque d'analyse prospective.

## Recommandations pour l'établissement

Les mesures engagées pour tenter d'éviter la progression des poursuites d'études sont à renforcer. Le conseil de perfectionnement pourrait dans cette perspective engager une réflexion approfondie, à l'appui d'une analyse croisée des poursuites d'études et de l'origine des étudiants, pour proposer l'instauration de nouveaux critères de sélection.

Il conviendrait également de veiller au maintien d'un taux élevé de réussite tout en cherchant à garantir la diversité des flux entrants dans la formation, en poursuivant notamment les efforts pour accueillir des étudiants issus de L2. Les efforts engagés pour développer la formation continue sont également à poursuivre.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008	2009	2010
Nombre d'inscrits	39	40	48
Taux de réussite	89,5	87,5	-
Pourcentage d'inscrits venant de L2	5	7.5	8.5
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	38,5	40	48
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	51	40	37.5
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	59	60	56
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0	5	7
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	41	35	37
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	55	60	60
ENQUETES NATIONALES	2006	2007	2008
Taux de répondants à l'enquête	50	59,5	58,8
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	79	76	86
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	7	9	0
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	14	14	10
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	2008	2009	2010
Taux de répondants à l'enquête	49	66	71
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	73	60	53
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	27	36	37
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0	4	10

- (1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.
- (2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.  
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



# Observations de l'établissement



**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur**

**Agence d'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur**  
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne  
75002 PARIS

**Alain BERETZ**  
**Président**

**Affaire suivie par**  
**Frédérique GRANET-**  
**LAMBRECHTS**  
Vice-présidente Formations  
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

**Objet :** Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters  
**Nos Réf. :** FG/MA/N° 2012-076

**Secrétariat :**  
Martine ARRO  
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62  
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Spécialité : Commercial dans l'environnement européen

Dénomination nationale : SP5-Commerce

Demande n°S3LP130004104

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

### **Commentaires en réponse aux remarques formulées :**

1. Croissance des poursuites d'études: quelles solutions?

Le constat que les étudiants de licence professionnelle souhaitent poursuivre leurs études est réel et est une préoccupation constante, depuis le recrutement, jusqu'à la remise du diplôme.

L'objectif est d'atténuer la peur de rentrer sur le marché du travail, en communiquant sur la formation tout au long de la vie, en organisant davantage de rencontres avec les professionnels et en utilisant le réseau Alumni.

Augmenter la visibilité des PME et PMI dans le tissu économique local car si les étudiants veulent continuer leurs études, c'est qu'ils ont en tête de rentrer dans des grands groupes dont la notoriété est plus grande.

2. Analyse prospective, améliorations à déployer:

Intensification de la place donnée aux langues: Echanges variés avec des professionnels, en langue étrangère. La proximité de l'Allemagne est un atout et il faut développer les contrats ou les conventions transfrontaliers.

L'environnement européen et les échanges intra-communautaires vont dans le sens de l'intensification du module «logistique».

3. Evaluation des enseignements:

Une démarche d'évaluation des formations et des enseignements est engagée globalement à l'IUT depuis plusieurs années. L'IUT, porteur de la LP, est engagé dans une démarche qualité qui vise la certification ISO 9001 en 2013.